

Séance extraordinaire du Conseil municipal,
le mercredi 28 août à 16 h 30 à la salle du conseil située au 317, rue des Érables

Madame la mairesse	Carole Santerre, mairesse
Mesdames les conseillères	Dolorès Drouin, Nathalie Mercier,
Messieurs les conseillers	Roger Drouin, Frédéric Forgues, Éric Drouin, Jocelyn Desrochers,

Avis vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saints-Anges est convoquée pour le mercredi 28 août 2024 à 16 h 30, suivant l'article 152 du Code municipal, et seront pris en considération les sujets suivants :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Greffe
 - 3.1 Adoption du second projet de règlement # 2024-06 modifiant le plan d'urbanisme 172 et le Règlement de zonage numéro 173 concernant des modifications relatives au nombre de résidences dans les secteurs devant faire l'objet d'une planification détaillée
- 4- Développement et aménagement du territoire
 - 4.1 Municipalité de Saints-Anges – Avis concernant une demande d'exclusion de la zone agricole auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour des fins industrielles
- 5- Loisirs et culture
 - 5.1 Demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets dans le cadre de l'entente culturelle
- 6- Période de questions
- 7- Clôture de la séance